

**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable

**De :** Lionel Thomassin <lionel.thomassin@wanadoo.fr>

**Date :** 11/04/2024 16:08

**Pour :** pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Je ne suis pas favorable à l'implantation d'un deuxième (mais surtout immense) méthaniseur à Chaumont.

Habitant rue Croix-Percée je subis de temps en temps les nuisances olfactives du méthaniseur de la Croix-Coquillon. Je les accepte parce que je m'efforce de n'y voir que la conséquence un peu désagréable d'une activité agricole locale. Mais je n'ose pas imaginer l'impact, sur une autre partie de la ville, du gigantesque projet de la route de Biesles.

Il me paraît impossible de considérer ce nouveau projet comme faisant partie du monde agricole. C'est un objet industriel qui n'a pas sa place dans la nature, à proximité d'une grande zone d'habitations. Je suis effrayé quand je lis les déclarations publiques de M. Guillaume Loir, directeur de développement chez Nature Energy France : «Le risque sur la route est supérieur à ce qu'on peut avoir dans une usine de ce type». Si, pour la collectivité, on accepte une probabilité d'accident d'un ordre de grandeur comparable à celui du conducteur isolé, on est proche de l'inconscience.

A la rigueur, on pourrait peut-être imaginer ce méthaniseur dans une zone industrielle prévue pour ce type d'équipement. Mais je remarque aussi qu'il va mobiliser des milliers d'hectares, au détriment, pour une part, de nos cultures vivrières. Ce qui est contraire aux intérêts de la collectivité.

Si on ajoute les risques de pollution et les problèmes de circulation... tout ça pour un rapport énergétique très discutable, il apparaît que ce projet est en inadéquation complète avec les enjeux de notre société.

Enfin, si j'ai bien compris le montage financier, les 13 agriculteurs partenaires vont apporter 15 % de l'investissement, soit près de 13 millions d'euros. Je ne sais pas comment ils y parviendront, mais ça me conforte dans l'idée que ce projet n'a pas de vraie base agricole.

Lionel Thomassin